

# Annexe I

## DÉCLARATION DU DEMANDEUR pour la Demande complète

Le demandeur principal, représenté par le soussigné en tant que signataire habilité par le demandeur et, dans le cadre du présent appel à propositions, représentant les éventuels codemandeurs dans l'action proposée, déclare par la présente que :

- i. le demandeur principal dispose des compétences et qualifications professionnelles mentionnées à la section 3 des lignes directrices à l'intention des demandeurs ;
- ii. le demandeur principal dispose des capacités financières suffisantes pour réaliser l'action ou le programme de travail proposé ;
- iii. le demandeur principal certifie l'exactitude de son statut juridique et de ceux des codemandeurs, tels qu'ils ont été communiqués dans les parties 3 et 4 de la présente demande ;
- iv. le demandeur principal s'engage à respecter les principes de bonnes pratiques en matière de partenariat ;
- v. le demandeur principal est directement responsable de la préparation, de la gestion et de la mise en œuvre de l'action avec les codemandeurs et n'agit pas en tant qu'intermédiaire ;
- vi. le demandeur principal et chaque codemandeur (le cas échéant) sont en mesure de fournir immédiatement, sur demande, les pièces justificatives mentionnées à la section 3 des lignes directrices à l'intention des demandeurs ;
- vii. le demandeur principal et chaque codemandeur (le cas échéant) sont éligibles conformément aux critères définis à la section 3 des lignes directrices à l'intention des demandeurs ;
- viii. s'ils sont recommandés pour l'octroi d'une subvention, le demandeur principal, les codemandeurs (le cas échéant) acceptent les conditions contractuelles fixées dans le contrat type de subvention annexé aux lignes directrices à l'intention des demandeurs (Annexe F).

Les sources et montants des financements de l'UE qu'il a reçus ou demandés pour l'action ou pour une partie de l'action ou pour son fonctionnement au cours du même exercice ainsi que tout autre financement qu'il a reçu ou demandé pour la même action sont :

<énumérez les sources et montants et indiquez leur statut (demandé ou alloué)>

Le demandeur principal est pleinement conscient de son obligation d'informer immédiatement l'administration contractante à laquelle la présente demande est adressée, si la même demande de financement, présentée à d'autres services de la Commission européenne ou des institutions de l'Union européenne, est approuvée par ces derniers après la soumission de la présente demande de subvention.

Nous reconnaissons que, si nous participons alors que nous nous trouvons dans l'une des situations énumérées à la section 3 des lignes directrices ou s'il est établi que de fausses déclarations ou que de fausses informations ont été fournies, nous sommes susceptibles d'être exclus de la présente procédure et sommes passibles de sanctions administratives sous forme d'exclusion. Nous sommes conscients que, pour assurer la protection des intérêts financiers du GAFE-Haïti et de l'UE, nos données à caractère personnel peuvent être communiquées aux services d'audit interne, au système de détection rapide et d'exclusion, à la Cour des comptes européenne, à l'instance spécialisée en matière d'irrégularités financières en Haïti ou à l'Office européen de lutte antifraude.

Signé au nom du demandeur :

<b>Nom:</b>	
<b>Fonction :</b>	
<b>Signature :</b>	
<b>Date et lieu :</b>	

# Annexe I